

Initiales du Président  
**01692**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE  
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi  
12 février 2025 à 19h00 au 541 Avenue du Parc à Valcourt:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR  
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON  
DE VALCOURT.

**SONT PRÉSENTS :**

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	André Leduc
Maricourt	Jean-Luc Beauchemin	Nancy Gagnon
Racine	André Courtemanche	Mario Côté
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Mario Gagné
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	Marie-Claire Tétreault
Lawrenceville	Derek Grilli	

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance.

Personne dans l'assistance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE**

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h00.

011-25-02-12 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2025
3. Correspondance
4. Administration
  - 4.1 Dépôt du rapport financier 2024
  - 4.2 Comptes à payer et ratification des comptes et salaires payés durant le mois
  - 4.3 Ajustement des salaires pompiers au 1er janvier 2025
  - 4.4 Ajustement des salaires employés de bureau et membres du conseil d'administration au 1er janvier 2025
5. Incendie
  - 5.1 Dépôt du rapport annuel d'activité 2024 (rapport MRC)
  - 5.2 Interventions janvier 2025
  - 5.3 Secteurs visités en 2025 Programme d'inspection et de vérification des avertisseurs de fumée (dépôt de document)

Initiales du Président  
**01693**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

- 5.4 Achat d'uniforme
- 5.5 Achat d'insigne
- 5.6 Démission de Jean-François Richard
- 5.7 Camion 313 Problème électrique de la pompe
- 6. Période de questions
- 7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des membres présents

012-25-02-12 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2025**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2025, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 15 janvier 2025 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**ADMINISTRATION**

**CORRESPONDANCE**

Aucune

**DÉPÔT RAPPORT FINANCIER 2024**

Les membres du conseil ayant préalablement reçu copie du rapport financier comprenant le rapport de l'auditeur indépendant et assisté à la présentation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la secrétaire en fait le dépôt séance tenante.

Copie du rapport financier sera transmis aux municipalités et déposé au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation tel que prévu par la loi.

013-25-02-12 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois de janvier 2025, totalisant une dépense de 35 662.01 \$ a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 12 février 2025, totalisant une dépense de 18 440.83 \$, a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois de janvier 2025 une dépense qui totalise 23 180.67 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

Initiales du Président  
**01694**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE les chèques #L2500001 à #L2500011 émis pour les comptes payés durant le mois de janvier 2025, totalisant une dépense de 35 662.01 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #C2500002 et #P2500015 à #P2500036 pour les comptes à payer au 12 février 2025, pour une dépense qui totalise 18 440.83 \$;

QUE les chèques #D2500001 à #D2500045 émis pour les salaires nets payés durant le mois de janvier 2025, totalisant une dépense de 23 180.67 \$ soient ratifiés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

014-25-02-12 **AJUSTEMENT DES SALAIRES POMPIERS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025**

ATTENDU QUE l'IPC moyen établi par Statistiques Canada est de 2,4% (Statistiques Canada / 21 janvier 2025)  
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250121/dq250121b-fra.htm> ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU :

DE modifier l'Annexe C du Manuel du pompier en majorant de 2,4% les taux applicables, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et plus amplement décrit au tableau suivant :

ÉVÉNEMENT	TAUX \$/h 2024	HAUSSE \$/h IPC 2,4%	TAUX \$/h 2025
Intervention / directeur adjoint / chef aux opérations	36.85	0.88	37.17
Intervention / officier	34.36	0.82	35.18
Garde fin de semaine + confirmation des appels / officier	154.50/jour	0.00	154.50/jour
Confirmation des appels sur semaine / officier	26.70/12hres	0.00	26.70/12hres
Gestion / officier	20.95	0.50	21.45
Intervention / recrue	20.95	0.50	21.45
Intervention / recrue avec Pompier 1 section 1	24.57	0.59	25.16
Intervention / recrue avec Pompier 1 section 1-2-3	26.40	0.63	27.03
Intervention / pompier formé à l'embauche échelon 1	26.40	0.63	27.03
Intervention / pompier formé après 1 an échelon 2	28.21	0.68	28.89
Intervention / pompier formé après 2 ans échelon 3	30.02	0.72	30.74
Intervention / pompier formé après 3 ans échelon 4	31.87	0.76	32.63
Véhicule	13.52/sortie	0.32	13.84/sortie
Garde fin de semaine	67.03/jour	1.61	68.64/jour
Pratique	20.95	0.50	21.45
Activité de prévention	20.95	0.50	21.45
Formation (1)	15.75	0.00	15.75
Entretien général (1)	15.75	0.00	15.75
Visite préventive (2)	9.18-10.48/visite	0.22-0.25	9.40-10.73/visite
Examen médical (3 hres)	20.95	0.	21.45

(1) Basé sur le salaire minimum fixé à 15.75 \$/h au 1<sup>er</sup> mai 2024 et ajusté en fonction de l'augmentation de ce dernier, s'il y a lieu.

(2) Taux à l'unité incluant les frais de déplacement pour les visites réalisées en présentielle.

Initiales du Président  
**01695**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

(3) Les taux de garde radio sur semaine et sur fin de semaine sont des taux fixes non sujets à l'IPC.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

015-25-02-12 **AJUSTEMENT DES SALAIRES DES EMPLOYÉS DE BUREAU ET  
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ATTENDU QUE l'IPC moyen établi par Statistiques Canada est de 2,4%  
(Statistiques Canada / 21 janvier 2025)  
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250121/dq250121b-fra.htm> ;

ATTENDU QUE les salaires versés aux employés de bureau reposent sur les échelles salariales pour chaque poste comptant 10 échelons avec une augmentation de 2,5% entre chacun des échelons ;

ATTENDU QU' à partir de 2023, un changement a été apporté aux conditions salariales et normatives des employés de bureau pour que le salaire de chaque poste augmente de 1% annuellement, entre les échelons, avant tout ajustement annuelle du taux d'indexation de l'IPC moyen établi par Statistiques Canada, et ce pour tous les employés qui ont atteint 10 années d'ancienneté ou qui ont atteint leur plafond salarial ;

ATTENDU QUE le Règlement #017 modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'administration stipule une majoration annuelle minimale de 2.5% et maximale de 5.5% ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :**

D' ajuster les salaires des employés de bureau en fonction des échelles, des conditions salariales et normatives établies, et en fonction de l'indice des prix à la consommation, soit dans le cas présent, une majoration annuelle de 2,4%, rétroactivement au 1er janvier 2025 ;

QUE le traitement des membres du conseil d'administration soit majoré de 2,5% au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**INCENDIE**

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024**

Les membres du conseil ayant préalablement reçu copies de ce rapport, la secrétaire en fait le dépôt séance tenante.

Le rapport sera transmis à la MRC, responsable de la compilation des résultats et de la transmission au MSP.

Les municipalités seront appelées à adopter le rapport par résolution à la séance de mars 2024.

Initiales du Président  
**01696**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

**INTERVENTIONS JANVIER 2025**

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois de janvier 2025.

**SECTEURS VISITÉS EN 2025 PROGRAMME D'INSPECTION ET DE  
VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE**

Dépôt de document. Sera transmis aux municipalités.

016-25-02-12 **ACHAT D'UNIFORME**

ATTENDU QU' il y a lieu de faire l'achat d'uniforme pour nos pompiers recrues ;

ATTENDU QUE cet achat a été prévu au budget de 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie autorise l'achat d'uniforme pour nos 4 pompiers recrues pour un montant total de 725 \$ avant taxes, tel que plus amplement décrit à la soumission #15018 de Distribution Concept Plus.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

017-25-02-12 **ACHAT D'INSIGNE**

ATTENDU QU' il y a lieu de faire l'achat d'insigne pour nos pompiers, soit pour remplacer des insignes désuètes ou pour en acquérir pour les nouvelles recrues ;

ATTENDU QUE des crédits sont disponibles au budget de 2025 à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie autorise l'achat d'insigne pour un montant total de 1 080 \$ avant taxes, tel que plus amplement décrit à la soumission #15017 de Distribution Concept Plus.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

018-25-02-12 **DÉMISSION DE JEAN-FRANÇOIS RICHARD**

ATTENDU QUE monsieur Jean-François Richard a remis sa démission à titre de pompier volontaire pour des raisons personnelles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie accepte la démission du pompier Jean-François Richard, démission effective au 31 janvier 2025.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président  
**01697**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

019-25-02-12 **CAMION 313 PROBLÈME ÉLECTRIQUE DE LA POMPE**

ATTENDU QUE le camion 313 est requis pour répondre de façon optimale aux appels d'urgence, tout particulièrement dans le secteur de Racine;

ATTENDU QUE l'eau contenu au réservoir du camion 313 est compté dans le calcul des besoins en eau exigés au Schéma de couverture de risque en sécurité incendie ;

ATTENDU QUE la pompe du camion 313 est actuellement hors service et que l'installation d'un nouveau plan électrique complet est nécessaire pour le remettre en service ;

ATTENDU QUE le module de l'ordinateur doit également être remplacé ;

ATTENDU QU' une expertise a été demandé pour évaluer les réparations à faire et en estimé le coût ;

ATTENDU QU' il est difficile d'estimer avec précision le coût réel de telles réparations et que la soumission reçue représente une estimation budgétaire ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN ET RÉSOLU :**

QUE le conseil de la Régie autorise la réparation du camion 313 au prix budgétaire de 9 825 \$ avant taxes, tel que plus amplement décrit à la soumission 11913 de L'Arsenal ;

QU' advenant le dépassement du prix budgétaire, la Régie en soit avisée immédiatement afin de pouvoir autoriser ou refuser tout frais additionnels.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune

Initiales du Président  
**01698**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

020-25-02-12 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE  
AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS  
ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI :

QUE l'assemblée soit levée à 19h20.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

\_\_\_\_\_  
Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Patrice Desmarais, président

*JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS  
DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-  
VERBAL.*

*JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT  
PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS  
QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.*